

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3876 - Ven. 20 - Sam. 21 mai 2016 - Prix : 10 DA

Mosquées et écoles coraniques

Les imams et leurs auxiliaires interdits de pratiquer la roqia

Page 24



Gendarmerie nationale

Nouba insiste sur une formation d'excellence

Page 2

La charrue avant les bœufs

Par Mohamed Habili

Les Etats ayant pris part à la conférence de Vienne d'il y a moins d'une semaine, coprésidée par l'Italie et les Etats-Unis, ont convenu de lever l'embargo sur les armes à l'encontre de la Libye mis en œuvre peu après le renversement du régime Kaddafi, survenu en 2011. C'est là la première décision prise par les puissances occidentales, même s'il n'y avait pas qu'elles de présentes à Vienne, depuis l'installation à Tripoli du gouvernement reconnu de Fayaz Al Sarraj. A vrai dire, à ce stade ce n'est encore qu'une recommandation, qu'il faut maintenant transformer en une résolution du Conseil de sécurité venant annuler celle établissant l'embargo pour tous les protagonistes libyens. Il n'y a aucune raison de penser que ce projet n'aboutisse pas. Si au bout du compte il est contrarié, ce sera non pas du fait d'un désaccord entre les membres du Conseil de sécurité mais pour des considérations liées à ce qui se passe sur le terrain, en Libye même. Bien des choses peuvent en effet se produire d'ici à ce que le gouvernement d'entente nationale, d'une part, soit reconnu comme la seule autorité légitime par toutes les parties prenantes libyennes, et de l'autre à ce qu'il dispose d'une force armée en mesure d'imposer le respect qui lui est dû sur l'ensemble du pays. On en est encore loin. En attendant, en fait de forces armées, la situation n'a guère changé : il y a les milices de Fajr Libya à l'ouest, dont au premier chef celle de Misrata, autrement dit le camp de Tripoli, et à l'est, dans le camp de Tobrouk, l'armée nationale du général Khalifa Haftar.

Suite en page 3

Logement, santé et éducation

Bedoui rassure sur le maintien des projets sociaux



Dans le cadre de la gestion des retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière et économique du pays, le gouvernement avait opté pour le gel des projets non lancés et avec la continuité de la crise, il y a une crainte sur l'abandon des projets à caractère social, à l'instar du logement. A ce propos, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, rassure sur le maintien des projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen.

Page 3

Le problème est dû au refus des professeurs de s'y rendre, selon Benghebrit

La langue française, maillon faible de l'enseignement dans le Sud

Page 2

Un plaidoyer sur fond de pamphlet dédié à la cause palestinienne

«El ghorabae la yachrabouna el kahwa» présenté au TNA

Page 13

Gendarmerie nationale

Nouba insiste sur une formation d'excellence

■ Il a été mis en place un système de formation efficace visant l'excellence et la perfection, indique le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, qui a présidé, jeudi à Sidi Bel-Abbès, la cérémonie de sortie de la 56^e promotion des agents de la police judiciaire.

De notre envoyée spéciale à Sidi Bel-Abbès, Louiza Ait Ramdane

Face aux évolutions technologiques et à la détérioration de la situation sécuritaire aux niveaux régional et territorial, le patron de la Gendarmerie Nationale mise sur l'élément humain comme maillon important dans tous les efforts visant à développer son institution. Pour assurer la stabilité du pays, la défense de son indépendance nationale et de

Gestion des déchets ménagers à Béjaïa Le bureau local du Taj tire la sonnette d'alarme

LA GESTION des déchets ménagers préoccupe amplement les habitants de Béjaïa. Le bureau de wilaya du Rassemblement Espoir de l'Algérie «Taj Béjaïa», parti de Amar Ghoul, installé il y a deux semaines, sort de sa réserve pour tirer la sonnette d'alarme. «La situation n'est plus supportable. Béjaïa étouffe sous le poids des déchets ménagers», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. Et d'ajouter : «Depuis la fermeture de la décharge publique de Boulimat et la controverse autour du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi-Boudrahem, la ville croule sous les déchets qui ont terni son image et la situation va en s'aggravant avec l'approche du mois sacré de ramadhan et l'arrivée de la saison des grandes chaleurs». «La situation peut se compliquer et représenter un risque majeur pour la santé publique», soulignent les rédacteurs du communiqué qui appellent toutes les parties concernées à faire des efforts et à mettre leurs différends de côté afin de trouver une solution définitive à ce sérieux problème qui pourrait provoquer une catastrophe sanitaire. «Conscient de la gravité de la situation, le bureau de wilaya du Rassemblement Espoir de l'Algérie «Taj Béjaïa» demande à toutes les parties concernées (administration, citoyens et assemblées élues) à mettre de côté leurs différends et concentrer leurs efforts sur cette problématique afin de trouver une solution et éviter à la ville de Béjaïa et sa population un destin catastrophique et peu enviable». Selon eux, «l'heure est grave et la responsabilité est partagée». «L'action doit être concertée dans l'intérêt de tout le monde», ont-ils fait observer.

H.C.

son unité territoriale, il a été mis en place un système de formation efficace visant l'excellence et la perfection, indique le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, qui a présidé, jeudi à Sidi Bel-Abbès, la cérémonie de sortie de la 56^e promotion des agents de la police judiciaire à l'Ecole des sous-officiers de la GN de Sidi Bel-Abbès. Le commandant de la Gendarmerie nationale insiste sur une formation de qualité de ses troupes, à la hauteur des attentes des citoyens et d'une armée qui devra faire face aux menaces sur l'Algérie. «L'objectif est d'assurer une formation et une qualification de l'élément humain qui doit être capable de faire face aux défis sécuritaires en matière de défense nationale, de lutter contre toutes les formes du crime surtout les réseaux criminels transfrontaliers afin d'instaurer la paix et l'ordre public». Cette nouvelle promotion, baptisée au nom du chahid Abderrezak Mohamed qui vient renforcer les rangs de la Gendarmerie nationale à travers les quatre coins du pays, comprend 1 600 stagiaires formés en diverses spécialités, notamment des agents de la police judiciaire qui seront affectés dans les unités territoriales de la GN de 48 wilayas, des gendarmes formés dans différentes filières professionnelles et tech-



PH/D. R.

niques ainsi que des conducteurs. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le commandant de l'école, le lieutenant-colonel Mohamed Hamiti, a souligné que les éléments de la 56^e promotion des agents de la PJ ont reçu une formation militaire globale et homogène, dans ses volets théorique et pratique, grâce à des programmes et moyens adaptés aux exigences de l'heure. L'objectif, a-t-il indiqué, est de préparer les gendarmes aux fonctions qu'ils doivent assumer, avec la capacité de protéger le pays, le citoyen et ses biens et de lutter contre diffé-

rentes formes de criminalité. En marge de la cérémonie de sortie de cette promotion, le général-major Menad Nouba a inauguré un parcours de conduite destiné à tous les types de véhicules (motocycles, poids lourds, et véhicules) doté de signalisation et d'éclairage externe. La cérémonie de sortie a été clôturée par des représentations pédagogiques présentées par des gendarmes sortants, en plus d'un hommage rendu à la famille du chahid Abderrazek Mohamed. Le général-major Menad Nouba a salué cette initiative qui glorifie les sacrifices des chouhada et

mis en exergue leur rôle décisif dans le recouvrement de l'indépendance du pays. Le martyr Abderrazek Mohamed est né le 12 septembre 1939 à Mohamadia (Mascara). Il rejoindra les rangs de l'ALN en 1957. Ses intenses activités au profit de la cause nationale, ses déplacements continus dans la région et sa participation à de nombreuses actions militaires contre des cibles vitales de l'occupant français ont fini par attirer l'attention sur lui. Il a fait l'objet d'une surveillance permanente jusqu'au jour où il tomba au champ d'honneur en 1959. L. A.R.

Le problème est dû au refus des professeurs de s'y rendre, selon Benghebrit

La langue française, maillon faible de l'enseignement dans le Sud

En dépit des concours de recrutement organisés par le ministère de l'Education, le manque d'enseignants en langue française dans les wilayas du Sud persiste. Les professeurs de cette matière se font de plus en plus rares, affectant de ce fait les trois cycles primaire, moyen et secondaire. Ce problème récurrent se pose chaque rentrée scolaire, faute de quoi on a recouru à des solutions palliatives. Résultat : des dizaines d'élèves sont les premières victimes dans la mesure où ils sont dispensés de cette matière durant des années. Conséquence : leur cursus scolaire est fortement perturbé, notamment pour ceux qui poussent leurs études plus loin, jusqu'à l'université. En vérité, les causes sont multiples et diverses, l'éloignement des différentes localités est l'un des obstacles majeurs qui rend les conditions d'accompagnement et d'inspection très complexes dans ces wilayas. Ce sont autant de problèmes qui font du Sud et de l'extrême Sud des régions où il ne plaît pas aux enseignants recrutés de se fixer et de se donner à fond dans leur noble mission de formation des futures générations. La ministre

de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a imputé, jeudi à Alger, le problème de l'enseignement du français dans certaines wilayas du Sud au refus des enseignants de s'y établir. «Il n'y a pas de déficit en matière d'enseignement de français dans certaines wilaya du Sud», a soutenu la ministre qui répondait à la question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), soulignant que les enseignants affectés, au titre des concours de recrutement, dans ces régions refusaient d'intégrer leur poste. Elle a fait savoir par ailleurs que son ministère élaborait un projet de décision interdisant la dispense de l'épreuve de français lors des examens officiels, notamment de fin de cycle primaire et ce, a-t-elle expliqué, en application de la loi d'orientation sur l'éducation de 2008. Elle a fait état de 2 980 élèves n'ayant pas passé les épreuves de français lors de l'examen de fin de cycle primaire 2015. Parmi les wilayas où les candidats n'ont pas passé l'épreuve de français en 2015, elle a indiqué que la wilaya de Djelfa a enregistré le plus haut taux avec 56,8%, suivie de Tamanrasset (12,3%), Tébessa

(9,5%), Illizi (6,8%), Biskra (2,8%) et Sétif (1,7%). 145 candidats sur plus de 700 000 ont été dispensés de l'épreuve de français pour la session 2016 de l'examen de cinquième, a-t-elle ajouté, précisant que les enseignants concernés par cette matière n'avaient pas intégré leur poste dans ces wilayas. A une autre question sur les matériels non utilisés et qui se sont avariés en dépit de leur coût élevé d'importation, elle a expliqué qu'en raison de la restructuration de l'enseignement secondaire en 2008 seules 4 spécialités sur 15 ont été adoptées. Elle a assuré que son département tiendra compte de la proposition du député de vendre ses matériels de laboratoire, notamment suite au refus des instituts de formation professionnelle de les reprendre, soulignant que des mesures rigoureuses «seront prises dans ce domaine».

Le contenu des nouveaux livres scolaires révélé en juillet

Par ailleurs, la ministre de l'Education a indiqué que le contenu des livres uniques des première et deuxième années pri-

maires et des nouveaux manuels de première année moyenne sera connu en juillet prochain. «Les contenus et forme des livres uniques de première et deuxième années primaires et des nouveaux manuels de première année moyenne seront connus en juillet prochain», a fait savoir M^{me} Benghebrit dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Il s'agit, a-t-elle expliqué, d'un livre unique de matières scientifiques (éducation scientifique et éducation technologique) et un autre pour les matières littéraires (éducation islamique et langue arabe), ajoutant que toutes les matières de première année moyenne seront mises à jour à travers 7 nouveaux manuels scolaires. Le lancement des programmes de 2^e génération aura lieu dès la prochaine rentrée scolaire, a assuré M^{me} Benghebrit, rappelant les sessions de formation organisées dans cette perspective depuis 2015, en direction des inspecteurs puis aux enseignants de première et deuxième années primaires et de première année moyenne. Meriem Benchaouia

Logement, santé et éducation

Bedoui rassure sur le maintien des projets sociaux

■ Dans le cadre de la gestion des retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière et économique du pays, le gouvernement avait opté pour le gel des projets non lancés et avec la continuité de la crise, il y a une crainte sur l'abandon des projets à caractère social, à l'instar du logement. A ce propos, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, rassure sur le maintien des projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen.

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière à la chambre basse du Parlement consacrée aux questions orales, Noureddine Bedoui a indiqué que conformément aux orientations du président de la République Abdelaziz Bouteflika, le gouvernement tient à finaliser les projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen. Plus explicite, le ministre indique que l'amélioration des conditions de vie du citoyen, porte surtout sur des projets lancés dans plusieurs secteurs dont «l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, la Formation et l'Enseignement professionnels, la Santé et l'Habitat». A ce propos, il a souligné que les résultats de ces projets «sont palpables chaque jour sur le terrain», rappelant que «des milliers de logements sont distribués aux citoyens dans différentes wilayas». Il est à noter que même au niveau du recrutement, ces secteurs restent les seuls à organiser des concours et le secteur de l'Éducation est le premier qui absorbe le chômage; d'ailleurs, le dernier concours a été marqué par une très forte participation.

En réponse à une question sur le report de l'organisation administrative de la région des Hauts Plateaux pour des raisons financières, Bedoui a réaffirmé que son département préparait «le dossier relatif à cette question». Il a ajouté qu'«une fois finalisé, il sera présenté au gouvernement et au Conseil des ministres». En outre, le ministre a rappelé concernant l'organisation administrative que «l'année 2015 a été consacrée au



Sud, l'année 2016 à la région des Hauts Plateaux et 2017 à la région Nord». A une question sur les allégations affirmant que l'État a mis en place un arsenal juridique pour restreindre les libertés, Bedoui a indiqué que la Constitution amendée «a consolidé plus que jamais ces libertés», estimant que cette démarche «est une réponse à toutes les tentatives d'atteinte à ces acquis qui consacrent la démocratie et le progrès de la société algérienne».

45 000 dossiers de constitution d'associations nationales déposés en 2016

Par ailleurs, au sujet du mouvement associatif en Algérie, le ministre de l'Intérieur a indiqué que près de 45 000 dossiers de constitution d'associations natio-

nales ont été déposés auprès de son département ministériel en 2016. Selon Bedoui, son département a enregistré 1 269 associations nationales activant dans divers domaines (social, scientifique, humanitaire, professionnel...) faisant état de plus 109 000 associations locales.

Il est à noter qu'avec l'amendement de la loi sur les associations en 2012, critiquée et rejetée par le mouvement associatif, plusieurs associations ont disparu du fait qu'elles ne se sont pas conformées aux dispositions de cette loi. Aujourd'hui, cette loi sera probablement touchée par un nouvel amendement dans le cadre de l'adaptation de la législation à la dernière révision constitutionnelle. La participation des associations à la sensibilisation de la société sur certains fléaux, notamment ce qui s'est passé à Ghardaïa, a été déjà critiqué par le gouvernement et en particulier à l'époque de l'ancien

ministre de l'Intérieur, Noureddine Yazid Zerhouni. A la question d'un député sur une demande de création d'une association nationale des anciens de la Gendarmerie nationale, le ministre a répondu que l'examen des statuts de cette formation a révélé une contradiction avec les dispositions de la loi sur les associations. Selon Bedoui, les missions et objectifs sur lesquels elle repose sont pris en charge par une autre association, raison pour laquelle ce dossier a été «rejeté», a-t-il ajouté. Dans ce cadre, il a soutenu que «les autorités publiques s'emploient à consolider l'édification d'une société démocratique fondée sur le respect des libertés individuelles et collectives et l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques, une démarche qui prend forme grâce à la récente révision constitutionnelle».

N. C.

Créances impayées de la SDE à Béjaïa

«On va couper le courant aux clients qui refusent de payer»

«Notre société est en situation de faillite et risque de déposer le bilan», la sonnette d'alarme est tirée par Ahmed Draï, directeur de la Société de distribution d'électricité et de gaz de l'est du pays (SDE/DD de Béjaïa). Pourquoi ? Les créances qu'elle détient sur ces clients s'élèvent à 182,2 milliards de centimes au 30 avril 2016 dont 69 milliards de centimes chez les administrations publiques dont 49,8 milliards de centimes de factures impayées par les communes dont celle d'Akbou, et Béjaïa qui vient en première position avec 4,5 milliards de centimes alors que la municipalité

de Béni K'sila n'a pas payé ses dettes liée à la consommation d'énergie électrique estimées avec 4,3 milliards de centimes. Cette situation se répercute directement, dira dans un point de presse Ahmed Draï, sur les projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2014-2019, lancé, dit-il, en juillet 2014. Pour lui, «cet état de fait n'est pas dû à l'absence d'un plan de charge, mais à l'impact négatif provoqué par le fait que les clients ne payent pas leurs créances qui représentent, dit-il, six mois de notre chiffre d'affaires». Mais, fait-il observer, «la situation va changer car nous allons prendre

nos responsabilités», ajoute-t-il, et ceci bien évidemment «par des coupures systématiques de courant pour tout client qui refusera de payer ses factures». D'abord, la société a consacré les journées de samedi, spécialement pour les recouvrements avant de passer aux coupures, car cette situation a étouffé la société qui n'est plus en mesure d'assurer plus d'un mois de salaire à ses 740 employés. L'opération de recouvrement qui a été lancée la semaine passée a pu récupérer 1,6 milliard de centimes de créances chez les clients domestiques et la deuxième étape va toucher les adminis-

trations publiques et elle débute ce 22 mai. «Ces dernières ont été rappelées à l'ordre par le premier responsable de la wilaya lors du conseil de wilaya et la date du 20 mai leur a été fixée pour honorer leurs dettes», dira M. Draï. Et de rappeler les multiples oppositions (74 pour le gaz de ville et 28 pour l'électricité) auxquelles fait face la SDE/DD qui a lancé les 6 500 km de raccordement en gaz naturel dans le cadre du plan quinquennal, l'installation de six postes 60 KV et 30 KV en vue de renforcer le transport et la distribution de l'électricité, notamment en période estivale. Et les entreprises

LA QUESTION DU JOUR

La charrue avant les bœufs

suite de la page Une

Bref, ce n'est pas parce que les grandes puissances, celles-là mêmes d'ailleurs qui sont responsables de la crise libyenne, recommandent la levée de l'embargo au profit d'un seul bord, celui du gouvernement issu de l'accord de Sekhirat, ce qui du reste se conçoit, que la donne militaire s'en trouve bouleversée. Logiquement, les choses auraient dû se passer différemment. Une armée libyenne est d'abord créée à partir de la fusion de toutes les forces en présence placées sous l'autorité d'un gouvernement reconnu par toutes les factions, à l'image de celui de Fayaz Al Sarraj. Ensuite seulement, l'embargo sur les armes est levé, pour permettre justement à cette armée à vocation nationale de s'équiper en vue de combattre Daech, qui occupe depuis des mois Syrte, et qui menace d'étendre son emprise sur d'autres régions, sur Misrata par exemple. Parler de lever l'embargo en l'absence du corps censé en bénéficier revient au fond à mettre la charrue avant les bœufs. Dans le cas où effectivement la recommandation de Vienne est appliquée dans les formes requises, auquel cas dans un délai nécessairement court, autrement la chose serait sans grand intérêt, les armes arrivant en Libye se retrouveront non pas aux mains de l'armée à la dévotion du gouvernement central, mais de ses alliés du moment, c'est-à-dire des milices contrôlant l'ouest du pays. L'opération reviendrait dans ces conditions à déséquilibrer le rapport des forces actuel, et qui seul a fait en sorte que la Libye soit depuis 2011 bien plus un pays divisé qu'un pays en guerre, à l'inverse de la Syrie par exemple, qui elle est bien plus un pays en guerre qu'un pays divisé. Bien entendu, cet armement ne doit théoriquement servir qu'à une seule chose, qu'à donner l'avantage sur Daech. En réalité, il donnera l'avantage non pas seulement sur Daech, mais tout aussi bien sur les factions qui ne voudront pas reconnaître l'autorité du gouvernement Al Sarraj, comme c'est toujours le cas du camp de Tobrouk, dont le Parlement tarde à lui accorder la confiance.

M. H.

engagées dans les projets arrivent à accomplir, fait-il remarquer, 200 km/mois alors, que le taux de réalisation est de 44.72%. Aussi, 650 postes ont été mis en service depuis le lancement du plan quinquennal, souligne-t-on, dont 160 postes seront réalisés avant l'été prochain, et 49 d'ici à la mi-juin malgré les restrictions budgétaires, situation économique du pays oblige.

Hocine C.

Remboursement des crédits Ansej

El Ghazi : «La loi appliquée à tout le monde»

■ Le ministre a été clair sur le fait qu'il n'y aurait aucune tolérance par rapport aux remboursements de crédits contractés dans le cadre du dispositif Ansej. «La loi s'appliquera à tout le monde», a indiqué jeudi dernier, à Alger, le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, au sujet des bénéficiaires de crédits Ansej.

Par Yacine Djadel

En effet, suite aux multiples rumeurs qui n'ont cessé de circuler ces derniers temps auprès des bénéficiaires de crédits Ansej, notamment chez des jeunes, et ce, quant à l'exemption intégrale de leurs remboursements, le ministre du Travail, a rappelé, jeudi dernier, lors d'un point de presse tenu en compa-

Conseil d'affaires algéro-britannique Un diplomate nommé président d'honneur

LE CONSEIL d'affaires algéro-britannique (ABBC, Algerian British Business Council), présidé par Lady Olga Maitland, a désormais, à sa tête, un président honorifique, en la personne de Sir Sherard Cowper-Coles, un ancien diplomate britannique. Lady Maitland a confirmé vendredi à l'APS que Sir Sherard Cowper-Coles a été désigné en qualité de président d'honneur d'ABBC, mais qu'elle gardait elle-même le poste de présidente et du pouvoir exécutif du conseil. La nomination de Sir Sherard Cowper-Coles qui a été ambassadeur dans plusieurs pays, boostera les affaires entre les deux pays, et il est un signe de la détermination des Britanniques à renforcer leurs investissements en Algérie. Le tout nouveau président du conseil d'affaires algéro-britannique, diplômé de l'Université d'Oxford, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur des questions liées à la politique internationale, et maîtrise la langue arabe, après des études au Liban. Sir Sherard a également occupé plusieurs postes de responsabilité dans le secteur de la finance et des affaires, le dernier, en qualité de conseiller spécial auprès du président-directeur général du groupe HSBC. ABBC prendra part à la seconde édition du forum algéro-britannique sur l'investissement, le 22 mai à Alger. La première édition a eu lieu en décembre 2014 à Londres, avec la participation de près de 500 hommes d'affaires des deux pays. Créé en 2005, ABBC est chargé de renforcer les relations économiques, notamment commerciales, entre les deux pays, par la présentation des opportunités qui s'offrent dans les deux pays. Depuis, le conseil a encadré de nombreuses missions économiques en Algérie et effectué un travail très appréciable qui a permis d'apporter une meilleure visibilité du marché algérien au Royaume-Uni, souligne-t-on.

Rafik N.



Ph/D. R.

gnie du ministre de la Formation professionnelle, que dans le cadre des dispositifs de micro-entreprises, les bénéficiaires qui ne se sont pas encore acquittés de leurs dettes vis-à-vis de l'Etat, sont tous à cet effet priés de rembourser à temps leurs créances. De ce fait, M. El Ghazi, a été clair sur le fait qu'il n'y aurait aucune tolérance par rapport aux remboursements de crédits contractés dans le cadre du dispositif Ansej. Rappelant par ailleurs, que la loi concernera tout le monde, sans exception, pour ce qui est du fait de rembourser leurs créances, le ministre n'a pas manqué, à l'occasion de l'inauguration, hier, de la 6^e édition du Salon national de l'emploi, de qualifier, ainsi, cette catégorie qui refuse de rendre l'argent avancé par le gouvernement, de malintentionnés. Néanmoins, cela n'est qu'une poignée de personnes, car d'après lui, 80% des entreprises sont en train de rembourser, ce qui est déjà un taux important, a-t-il révélé. Le ministre du Travail, a par ailleurs fait savoir, qu'ac-

tuellement, il y a 10 à 15% d'entreprises qui ont des difficultés à rembourser et qui, toutefois, sont accompagnées à nouveau par l'Ansej et la Cnac pour les aider à dépasser la phase difficile. Pour rappeler donc les jeunes à faire preuve de plus de responsabilité face à leur engagement pris préalablement, à l'égard de l'Etat, M. El Ghazi a souligné que les jeunes bénéficiaires étaient informés des clauses des contrats signés pour la création de leurs micro-entreprises avec l'Ansej et les banques. Ce dernier a indiqué également, que «ce salon de l'emploi, qui, rappelle-t-on, se tient au même moment dans les 47 wilayas du pays, est la preuve de l'efficacité des dispositifs de création de micro-entreprises, contrairement à ce qui se dit ça et là», a-t-il ajouté dans ce sens. Pour ceux qui se disent mécontents du dispositif de l'Ansej, avançant par ailleurs, l'argument de vouloir acheter la paix sociale, le ministre a répondu sur le sujet en disant que «il y a ceux qui veulent saborder cette expérience de

l'Ansej en disant que rien n'a été fait et que les autorités font cela juste pour calmer les jeunes, or les micro-entreprises créées par le biais des dispositifs Ansej et Cnac sont devenues des outils du développement économique et de création d'emplois», a-t-il estimé. Par ailleurs, pour ce qui relève du fort taux de chômage qui touche de plus en plus un nombre important de jeunes, interrogé sur le sujet, avec le taux de chômage atteignant les 11%, le ministre a expliqué à ce propos qu'«une crise économique traverse le monde entier et l'Algérie n'est pas à l'abri de cette crise et stabiliser le taux de chômage à 11% en essayant de le baisser en 2017, selon les prévisions élaborées, constitue déjà une gageure importante», a-t-il souligné. Toujours concernant cette question du chômage, M. El Ghazi a indiqué que l'essentiel est qu'il n'y ait pas encore d'hémorragie de chômage qui soit déclarée en Algérie, soutenant, à cet effet, que notre pays est, pour rappel, dans la moyenne des statistiques admises par le

BIT, a-t-il ajouté sur ce point. Pour sa part, Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, s'est félicité, quant à lui, qu'un taux de 35% des porteurs de projets de micro-entreprises soient issus des établissements de la formation professionnelle, alors que 15% seulement viennent de l'enseignement supérieur. Outre donc la mesure des autorités à rappeler à tous les bénéficiaires de l'Ansej du devoir de rembourser leurs crédits, sans quoi ces derniers seront tous sans exception, confrontés à l'application de la loi, l'Etat doit à tout prix essayer de trouver, plutôt une meilleure stratégie, pour inculquer à tous ces jeunes un minimum de culture économique, car après tout, avant qu'il s'agisse d'un droit légitime ou non à l'exonération totale de ces derniers, il est bon de rappeler que cette histoire d'Ansej relève, avant toute chose, de l'économie du pays.

Y. D.

Skikda

Ouverture de la fête de la fraise

La cérémonie d'ouverture de la traditionnelle fête de la fraise a été lancée jeudi à Skikda dans une ambiance festive pour se poursuivre vendredi avec l'inauguration d'un salon dédié à ce fruit, a-t-on constaté. Un carnaval haut en couleurs a sillonné les axes du centre-ville depuis le stade communal 20-août 1955 en passant par les Allées pour arriver au siège de l'APC, sur une distance de 5 km, avec des troupes folkloriques et les Scouts devant une foule nombreuse amassée le long des artères du centre-ville. La fête de la fraise célébrée annuellement à la mi-mai dans l'antique Rusicada a été également marquée par la présence de plusieurs

troupes de fantasia venues de différents wilayas comme Sétif, Oran, Gharadaïa, El Oued, Mila, Batna, aux côtés des troupes locales de Skikda. Le clou de ce carnaval était le passage du camion transformé en un panier géant de fruits avec la fraise comme «reine du show». Des gâteaux à la fraise ont été distribués au grand public pour rehausser l'éclat de l'ambiance. La fête de la fraise qui a eu le mérite de faire sortir la ville de sa léthargie s'est poursuivie avec une soirée artistique à la placette Stora. Le vendredi, la fête de la fraise se poursuit avec l'ouverture du salon dédié à ce fruit à la place du 1^{er} Novembre 54. La fraise dans tous ses états

et genre dont Rusicada, le plus prisé à Skikda est proposée aux visiteurs pour dégustation et achat. Dans le cadre de cette festivité, de nombreuses activités sont organisées dont le concours «la princesse des fraises», ainsi que des activités sportives. La fête englobe les compétitions de la meilleure tarte aux fraises, le meilleur jus de fraise, la meilleure confiture et la meilleure vitrine ainsi que le meilleur exposé sur la fraise. L'APC de Skikda a lancé, dans le cadre de cette fête, une journée sans voiture programmée ce vendredi, et cela le long de la rue principale de la ville du stade 20-Août 1955 jusqu'à l'Hôtel de ville.

Younès G.

Selon le FMI

L'Algérie en mesure de faire face au choc pétrolier

■ Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué, jeudi, que l'Algérie avait la possibilité de mener l'ajustement au choc des prix du pétrole qui jusqu'ici n'a eu qu'un effet limité sur la croissance économique. «Jusqu'à présent, le choc des cours du pétrole n'a eu qu'un effet limité sur la croissance économique», souligne le FMI dans son rapport annuel sur l'économie algérienne, établi suite aux consultations de 2016 au titre de l'article IV de ses statuts.



Par Samy O.

Grâce aux marges accumulées par le passé, l'Algérie a la possibilité de mener l'ajustement au choc d'une manière progressive et de reconfigurer son modèle de croissance malgré «la détérioration des soldes budgétaires et extérieurs», précise cette institution multilatérale. Le FMI avait salué en avril dernier les nouvelles orientations du gouvernement en matière de croissance qui s'appuient sur l'efficacité

budgétaire, la mobilisation des ressources locales et l'élargissement de l'assiette fiscale sans augmenter les taux d'imposition. Les prévisions de croissance du FMI laissent entrevoir une amélioration jusqu'en 2021 malgré la baisse des cours de brut qui semble se maintenir dans la durée. En 2015, le PIB réel a progressé de 3,9%, selon le FMI qui table sur une croissance de 3,4% en 2016 et de 2,9% en 2017. La croissance rebondira à partir de 2019 pour atteindre 3,4% en 2021. Le secteur des

hydrocarbures qui a renoué avec la croissance en 2014, après deux années de contraction, va maintenir cette tendance haussière durant les cinq prochaines années, prévoit le Fonds. Le déficit budgétaire qui a doublé en 2015 pour s'établir à 16% du PIB sous l'effet de la baisse des recettes hydrocarbures se réduira progressivement durant les cinq prochaines années pour atteindre 5,3% en 2021.

Les IDE et la production hydrocarbures attendus à la hausse

L'inflation s'est établie à 4,8% en 2015, et devrait baisser à 4,3% en 2016 et maintenir cette tendance baissière jusqu'au en 2021 où elle devrait se situer autour de 4%, selon les mêmes projections. Les réserves de change, tout en restant élevées, ont diminué de 35 milliards de dollars en 2015, pour s'établir à 143 milliards de dollars après avoir culminé à 192 milliards de dollars en 2013. Le niveau de la dette extérieure demeure très bas. Selon les mêmes anticipations, la production des hydrocarbures devrait amorcer une hausse à partir de l'année en cours à 145 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) et préserver la progression jusqu'en 2021 à 163 millions de Tep.

Les exportations pétrolières

suivront cette tendance haussière et devraient augmenter à 1,3 million de barils/jour en 2018. Les investissements directs étrangers devraient s'inscrire à la hausse en 2016 à 1,4 milliard de dollars contre -0,7 milliard en 2015 et devraient progresser à 3,6 mds de dollars en 2021.

Assainissement soutenu des finances publiques

Le FMI suggère, par ailleurs, de rétablir les équilibres macroéconomiques, et de mener un assainissement soutenu des finances publiques à moyen terme. Ces mesures doivent également être accompagnées de réformes structurelles pour diversifier l'économie. Pour cela il faudra, selon le FMI, maîtriser les dépenses courantes, poursuivre la réforme des subventions tout en protégeant les populations pauvres, mobiliser davantage de recettes hors hydrocarbures, accroître l'efficacité des investissements publics et renforcer le cadre budgétaire. Aussi, les auteurs du rapport encouragent l'Algérie à augmenter le recours à l'émission de titre d'emprunts nationaux pour faire face à la diminution rapide de l'épargne budgétaire. Le Fonds évoque des «réformes clés» qui aideraient l'Algérie à s'affranchir des hydrocarbures comme l'amélioration du climat des affaires, le développement du marché des capitaux et une grande souplesse du marché du travail qui devrait aligner compétences produites par le système éducatif sur les besoins du secteur privé. Abordant la politique monétaire, le FMI relève que la Banque d'Algérie «s'adapte de manière appropriée à l'évolution des conditions de liquidités» en réactivant ses instruments de refinancement et en renforçant ses capacités de prévision et de gestion des liquidités. Une plus grande flexibilité du taux de change faciliterait l'ajustement au choc des cours du pétrole, soutient le FMI qui relève, par ailleurs, que le secteur bancaire algérien est dans son ensemble bien capitalisé et rentable.

S. O./APS

Lois de finances

Le projet de loi organique bientôt soumis au gouvernement

Un avant-projet de loi portant loi organique des lois de finances, modifiant celle de 1984, est en cours de finalisation pour être soumis prochainement au gouvernement, a indiqué jeudi, le ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi. Le ministre délégué a tenu ces propos en réponse à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui l'a interrogé sur les motifs de retard de mise en place de cette loi. «Nous sommes en train d'apporter les dernières retouches à ce projet de loi qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de l'organisation des finances publiques. Ce projet de texte est fondé sur une approche prospective qui prend en considération toutes les expériences en la matière», a expliqué M. Baba

Ammi. Il a assuré que ce projet de modernisation du système budgétaire, inscrit dans l'actuel plan d'action du gouvernement, serait présenté à l'examen de l'Exécutif dès sa finalisation. Sans donner des détails sur le contenu de ce futur texte législatif, le ministre a indiqué que la loi organique est la «*loimère*» des lois de finances et qu'elle régit la loi de finances, la loi de finances complémentaire et la loi du règlement budgétaire qui porte sur l'exécution effective d'une loi de finances. La seconde question orale soumise au ministre délégué par un autre parlementaire était de connaître les motifs pour lesquels les Algériens résidant à l'étranger n'ont pas le droit de faire sortir du territoire national plus de 5 000 DA. Ce à quoi M. Baba Ammi lui a rappelé que les non-résidents ne sont pas du

tout autorisés à faire sortir de la monnaie nationale vers l'étranger et quel qu'en soit le montant. La monnaie nationale, a-t-il poursuivi, ne peut être exportée que par des résidents en Algérie et pour un montant ne dépassant pas 3 000 DA, et ce, conformément à une instruction de la Banque d'Algérie datant de 2007. Le dinar algérien n'étant pas totalement convertible, d'où cette interdiction de son exportation vers l'étranger par des non-résidents, a-t-il ajouté. M. Baba Ammi a par ailleurs, appelé l'administration douanière au niveau des zones frontalières, des ports et aéroports à informer davantage le grand public sur la législation régissant le transfert d'argent, à travers des affiches et par internet afin d'éviter toute incompréhension ou confusion sur ce sujet.

Amel B.

Changes

L'euro tente de se reprendre face à un dollar revigoré

L'euro se reprenait légèrement face au dollar hier, mais restait en forte baisse sur la semaine face à un billet vert revigoré par des commentaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) remettant sur la table la possibilité d'une hausse de taux en juin. L'euro valait 1,1217 dollar, contre 1,1203 dollar jeudi soir. L'euro était tombé jeudi à 1,1180 dollar, son niveau le plus faible depuis fin mars. La monnaie européenne montait également face à la devise nippone, à 123,72 yens contre 123,19 yens jeudi. Le dollar aussi gagnait du terrain face à la monnaie japonaise, à 110,30 yens contre 109,96 yens la veille. «Le marché des changes est resté

relativement stable (depuis l'ouverture des échanges en Asie, ndr) après avoir absorbé le choc du signal fort envoyé par la Fed sur le fait qu'elle compte reprendre bientôt ses hausses de taux», commentait un analyste. Alors que le dollar a souffert en début d'année du peu d'empressement de la Fed à poursuivre sa normalisation monétaire, les minutes de sa dernière réunion publiées mercredi ont montré que ses membres ont tenu à garder «la porte ouverte» à une hausse de ses taux le mois prochain. Une nouvelle hausse, après celle de décembre – qui était la première en près de 10 ans – rendrait le dollar plus rémunérateur

et donc plus attractif pour les cambistes. L'idée que la Fed pourrait reprendre rapidement ses hausses de taux était renforcée par des propos tenus jeudi en ce sens par le président de l'antenne de New York de la Fed, William Dudley. Par ailleurs, les cambistes avaient les yeux tournés vers le Japon où les grands argentiers du G7 ont ouvert vendredi deux journées de débats sur les moyens de revigorer une croissance mondiale poussive, au cours desquelles devrait aussi ressurgir la délicate question des récents soubresauts des marchés des changes. Le bon équilibre entre politique monétaire accommodante, politique de

relance budgétaire et, à plus long terme, les réformes structurelles nécessaires à une croissance durable devraient être au cœur des réflexions.

Réunis à Akiu, une station thermale dans le nord-est de l'archipel nippon, les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du Japon, des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie, du Canada, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde, et le gouverneur de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi doivent tenter de conjurer une fois pour toutes le spectre d'une «guerre des

monnaies» récemment ressuscitée par le Japon. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 76,97 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,4571 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1114 franc pour un euro, atteignant 1,1128 franc, son niveau le plus faible depuis début février. La monnaie suisse se stabilisait face au dollar, à 0,9909 franc pour un dollar. La monnaie chinoise gagnait un peu de terrain face au billet vert, à 6,5465 yuans pour un dollar contre 6,5495 yuans jeudi après midi. L'once d'or valait 1 256,89 dollars, contre 1 246,25 dollars jeudi soir.

R.E.

Tizi Ouzou

Six nouvelles brigades de gendarmerie mises en service cet été

■ Ces nouvelles structures seront mises en service à Azazga, Ain Zaouia, Azeffoune, Tizi Rached, Timizart et Mekla. Ces brigades font partie du programme du commandement de la Gendarmerie nationale portant réalisation de 20 nouvelles structures à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid Messir

Le taux de couverture sécuritaire de la wilaya de Tizi Ouzou par la Gendarmerie nationale atteindra l'été prochain 42% contre 39% actuellement, à la faveur de la réception de 6 nouvelles brigades, a annoncé jeudi dernier le commandant du groupement local de ce corps de sécurité, Mahmoudia Idir.

Animant un point de presse en marge des traditionnelles et annuelles portes ouvertes, pour la première fois au niveau des locaux du groupement, il a précisé, à ce propos, que ces nouvelles structures seront mises en service à Azazga, Ain Zaouia, Azeffoune, Tizi Rached,

Timizart et Mekla. Ces brigades font partie du programme du commandement de la Gendarmerie nationale portant réalisation de 20 nouvelles brigades à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'effet d'atteindre la norme d'une brigade pour chacune des 67 communes. En l'état actuel, seulement 26 de ces structures sont opérationnelles.

Abordant d'autres volets, le lieutenant-colonel Mahmoudia Idir a présenté un bilan de l'opération de restitution de leurs fusils de chasse aux habitants de la wilaya de Tizi Ouzou. 4 200 sur les 6 500 fusils ont déjà été jusque-là restitués à leurs propriétaires, soit 75%. Il est à noter, enfin,



Ph. > D. R.

que les portes ouvertes de la gendarmerie à Tizi Ouzou se poursuivront jusqu'à aujourd'hui samedi afin de permettre au citoyen de découvrir tout le travail que mène ce corps de sécurité dans le cadre de ses missions de sécurisation.

H. M.

Jijel

Plus de 800 projets dans le secteur agricole financés par l'Ansej

Quelque 840 projets ont été créés à Jijel, ces dernières années, dans le secteur de l'agriculture dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris jeudi du directeur de cette agence. Ces projets concernent l'élevage bovin, ovin, caprin, apicole, avicole, la plasticulture et la production laitière, a indiqué Mounir Brighet, en marge de l'ouverture du Salon local de l'emploi, tenu au musée Kotama. Cet engouement pour ce créneau agricole va crescendo depuis que les pouvoirs publics ont mis en place une batterie de mesures incitatives, de facilitations, d'aide et de soutien avec assouplissement des procédures dans le but de promouvoir et développer le secteur agricole, afin de réduire la facture alimentaire nationale, a-t-on noté. «L'agriculture a le vent en poupe», a confirmé, de son côté, le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Yacine Zeddou, dont la structure reçoit quotidiennement des investisseurs, en majorité des jeunes de divers niveaux d'instruction. Ce sont au total 5 594 micro-entreprises créées à ce jour par le biais de l'Ansej, générant 14 457 emplois,

a-t-on assuré. Les femmes ont créé 504 micro-entreprises versées dans le bâtiment et les travaux publics, l'agroalimentaire et les services, ce qui représente un taux de 9%, selon M. Brighet, rappelant que le taux de recouvrement des crédits a atteint les 69%. L'Agence nationale de l'emploi (Anem), présente à ce salon, a fait état du placement, en l'espace de 4 mois de l'année en cours, de 3 665 jeunes (garçons et filles) dans les dispositifs du DAIP (aide à l'emploi) avec 804 bénéficiaires et 304 dans le cadre du CTA (contrat de travail assisté), selon son directeur Nouredine Kicha. Pour sa part, l'antenne de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a cumulé 5 734 emplois au 31 mars dernier contre 4 896 pour la même période de l'année 2015, a indiqué à l'APS Hocine Boularak, directeur de cette structure. Les projets financés par cette caisse ont pratiquement touché plusieurs secteurs d'activités dont, notamment, l'artisanat avec 18%, l'agriculture 14%, le transport de marchandises 38% et les services 17%. Ce salon, qui est à sa 6^e édition, a été inauguré par le wali Larbi Merzoug, en présence de plusieurs res-

ponsables locaux. Tous les organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (Mteess) ont pris part à ce rendez-vous, aux côtés des banques publiques implantées dans la région, ainsi que d'autres organismes (douanes, impôts, chambres professionnelles, registre du commerce). Les objectifs de cette manifestation sont essentiellement de faire connaître les différents dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et la création de micro-entreprises et mettre en relief le savoir-faire et les compétences des petites entités économiques créées au titre de ces mécanismes, ont indiqué les organisateurs. De nombreux visiteurs ont découvert, dans cette exposition, de nombreuses réalisations, du simple clou fabriqué dans la localité d'Ouled Askeur, à la menuiserie et ferronnerie d'art, en passant par la fonderie d'art, l'édition de presse, la transformation de plastique à usage alimentaire et pharmaceutique, où encore des bustes en bronze savamment exécutés, le tout reflète le génie et le savoir-faire de jeunes décidés à aller de l'avant.

Ilham N./APS

Université de Guelma

Inauguration d'un incubateur animalier et d'une pépinière

Un incubateur animalier et une pépinière d'essai ont été inaugurés jeudi à l'université de Guelma, dans le cadre du programme de commémoration du soixantième anniversaire de la journée de l'étudiant (19 mai), a-t-on constaté. L'inauguration de ces deux nouvelles installations a eu lieu au niveau de la faculté des sciences naturelles et de la vie et sciences de la terre au nouveau pôle universitaire 5 500 postes pédagogiques, en présence du chef de l'exécutif local. Qualifiant ces deux installations «d'acquis importants», les

responsables de l'université du 08-Mai 1945 de Guelma, et particulièrement les professeurs du département de biologie, ont estimé que l'incubateur et la pépinière fourniront une «plateforme appropriée» pour les travaux pratiques de étudiants inscrits en licences et master et ceux préparant leurs thèses de fin d'études. Selon des explications fournies sur place, l'incubateur se compose de laboratoires dotés d'équipements adéquats, de plusieurs salles couveuses pour les différentes espèces d'animaux sujets d'expériences,

les souris et les lapins notamment. La pépinière dispose quant à elle d'équipements modernes susceptibles d'assurer les conditions climatiques favorables pour la croissance des différentes variétés végétales indispensables aux étudiants dans les formations. Cette journée de l'étudiant a été couronnée par la signature de deux conventions de coopération, la première avec le Croissant-Rouge algérien (CRA) pour la formation dans les premiers secours pour les étudiants, alors que le deuxième accord a été

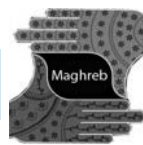
signé avec la Direction des pêches pour développer l'aquaculture en eau douce et même de l'eau thermique qui fera l'objet des travaux d'un atelier national qui se tiendra le 21 mai prochain à l'université de Guelma. Un Salon national pour la diffusion et de la généralisation des sciences a été tenu en parallèle, à la résidence universitaire Hebache-Ahmed-Cherif, en plus de représentations et d'activités artistiques et culturelles organisées par les étudiants de l'université de Guelma.

Ali O./Agences

Souk Ahras Opération de distribution de plus de 1 000 logements publics locatifs

CINQUANTE logements publics locatifs (LPL) au niveau de la commune Ouilene ont été attribués aux bénéficiaires jeudi, dans une ambiance festive en présence des autorités locales, a-t-on constaté. Il s'agit d'un premier quota sur un ensemble de 1 055 unités de même type dont l'attribution est prévue «avant le mois de ramadhan» au niveau de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on noté. Cette tranche est inscrite dans le programme quinquennal 2010-2014, selon le chef de l'exécutif local, détaillant que 200 logements seront attribués dans la commune de M'daourouch, 155 autres unités dans la commune de Lahnanha et 100 logements dans la commune d'Al Mechrouha notamment. De son côté, le directeur de l'Office de gestion et promotion immobilière (Oggi), Djamel Klayia, a souligné qu'un programme de 910 logements publics locatifs sera distribué au niveau de la commune de Sedrata, précisant que le taux d'avancement des chantiers de ce projet a atteint les 90%. Le même responsable a ajouté que «50 logements au niveau de la commune de Taoura seront distribués au début du mois de septembre prochain». D'autre part, le même responsable a indiqué que les travaux entrepris actuellement pour la finalisation de 9 554 logements publics locatifs ont été confiés à une entreprise chinoise, dont 2 900 logements au chef-lieu de la wilaya et 1 450 à la commune de M'daourouch. Par ailleurs, les services de la wilaya ont annoncé le lancement des travaux de réalisation de 1 500 logements location-vente, alors qu'un projet de la même formule totalisant 500 unités sera lancé «incessamment» dans la commune de M'daourouch.

R.R.



Rôle du Conseil présidentiel libyen

Messahel : Alger et Londres ont «pratiquement la même approche»

■ L'Algérie et le Royaume-Uni partagent «pratiquement la même approche» concernant le rôle que doit jouer le Conseil présidentiel libyen, «seul et unique représentant du peuple libyen», a indiqué, jeudi à Alger, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Par Anis F.

«**N**ous partageons pratiquement la même approche en ce qui concerne le rôle que doit jouer le Conseil présidentiel, qui est le seul et unique représentant du peuple libyen et l'émanation de l'accord du 17 septembre et de la chambre des représentants, qui a validé cet accord le 25 janvier dernier», a déclaré à la presse M. Messahel en marge des travaux de la 6^e réunion du partenariat stratégique sécuritaire algéro-britannique. Il a ajouté qu'il fallait travailler à «sa consolidation, pour qu'il puisse effectivement jouer son rôle, et là chacun a une part de responsabilité. Nous sommes membres de l'UA, de la Ligue arabe et pays voisin (de la Libye) et nous pouvons accompagner ce gouvernement, et le Royaume-Uni est membre de l'UE et du Conseil de sécurité de l'ONU, donc lui aussi a sa part dans l'accompagnement de ce nouveau gouvernement». «C'est une situation préoccupante et nous travaillons ensemble à faire converger les vues», a-t-il soutenu. M. Messahel a relevé également que la situation dans le Sahel avait occupé une «bonne place» dans les discussions avec la délégation britannique, soulignant que «le constat est fait concernant le terrorisme, le crime organisé et Boko Haram» (groupe terroriste). Il a affirmé, dans ce sillage, qu'il était «urgent que la stabilité revienne au Mali et en Libye parce qu'il y a des liens entre ces situations», relevant que «plus on s'éloigne d'un retour à la stabilité, plus ça devient extrêmement dangereux, pour la stabilité de toute la région». M. Messahel a indiqué,



Ph. : DR

par ailleurs, que cette rencontre a permis «d'échanger nos vues, et c'est évident que la question qui nous préoccupe c'est la lutte antiterroriste, qui est l'une des questions majeures dans l'agenda international». Il a ajouté que les deux pays avaient des expériences à partager, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, qui «est devenu une menace globale nécessitant une

riposte globale», relevant que le Royaume-Uni est «un pays important, membre permanent du Conseil de sécurité et il joue un grand rôle dans ce qu'on appelle la codification de la stratégie mondiale de lutte antiterroriste». «Quand on parle de lutte antiterroriste, nous parlons des connexions liées au dossier du terrorisme, on a beaucoup parlé de cyberterrorisme et de cyber-

criminalité», a-t-il dit, appelant à coopérer pour lutter contre l'utilisation par les groupes terroristes des réseaux sociaux pour recruter et propager leur propagande. Pour M. Messahel, il y a nécessité d'élargir la coopération, rappelant que l'Algérie a abrité il y a quelques semaines «une importante conférence, qui propose carrément une charte de l'ONU pour lutter contre le cyberterroris-

me et la cybercriminalité». Il a rappelé, en outre, que le partenariat stratégique sécuritaire algéro-britannique était une volonté partagée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du Premier ministre britannique, David Cameron. «Il y a une dimension politique qui existait dans le dialogue entre l'Algérie et le Royaume-Uni, il y a donc cette dimension sécuritaire, qui elle aussi devait être renforcée», a-t-il souligné. De son côté, le Conseiller de la sécurité nationale britannique, Mark Lyall Grant, a indiqué que le partenariat stratégique, initié par le Président Bouteflika et M. Cameron, il y a quelques années, comportait l'aspect sécuritaire, abordé aujourd'hui et l'aspect économique, où il y aura un forum des hommes d'affaires britanniques qui vont venir en Algérie.

A. F./Agences

32 membres des forces du gouvernement d'union tués dans des violences

TRENTE-DEUX membres des forces du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont été tués mercredi dans un attentat à la voiture piégée et des combats avec le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) à une soixante de kilomètres à l'ouest de Syrte, selon un nouveau bilan. «Le bilan s'est alourdi à 32 martyrs tombés aujourd'hui, et 50 blessés», selon le centre de presse des forces du GNA. Un précédent bilan faisait état de 18 membres des forces du GNA tués dans l'attentat et les combats avec Daech. Les combats ont eu lieu non loin d'Abou Grein, une ville située à 130 km à l'ouest de Syrte et reprise mardi par les forces du GNA à l'organisation jihadiste, dont Syrte est le bastion en Libye. Selon la page Facebook du centre de presse, l'explosion de la voiture piégée a eu lieu dans le village de Bouairat El-Hassoun, à environ 60 km à l'ouest de Syrte. Les forces du GNA affirment avoir réussi mercredi à prendre le contrôle de ce village après avoir forcé les combattants de Daech à se retirer mardi d'Abou Grein.

Sahara occidental

L'exploitation du sable est une «violation du droit international»

L'exploitation du sable du Sahara occidental par une entreprise espagnole est «une violation du droit international et les droits du peuple sahraoui», a souligné Carmelo Ramirez, directeur de la coopération institutionnelle et de la solidarité avec le peuple sahraoui du Cabildo (îles Canaries). Ramirez, cité par le journal électronique «el diario.es», a ajouté que «les ressources naturelles telles que la pêche, le phosphate ou le sable du Sahara occidental ne font pas partie des ressources naturelles marocaines car le Sahara occidental est un territoire soumis à un processus d'autodétermination» et par conséquent «le Maroc n'a aucune souveraineté sur ce territoire».

Pour ce défenseur des droits du peuple sahraoui, «toute entreprise espagnole qui

exploite des ressources naturelles de ce territoire va à l'encontre du droit international et des intérêts des sahraouis». «Notre mouvement de solidarité entamera des actions en justice pour dénoncer l'extraction des granulats du Sahara occidental», a encore ajouté la même source qui a par ailleurs souligné que «cette affaire sera également signalée à l'ONU mais avant tout, aux autorités espagnoles», estimant qu'il «n'est pas normal qu'une société espagnole s'adonne à une telle activité criminelle». Par ailleurs, Sergio Ramirez, ancien membre de l'Observatoire des ressources du Sahara occidental cité également par le même journal, a indiqué que l'exploitation du sable du Sahara occidental «est un exemple de pillage du peuple sahraoui» surtout, a-t-il rappelé que «la Cour

de justice de l'Union européenne a annulé, en décembre de l'année dernière, l'accord de pêche avec le Maroc». De nombreuses résolutions internationales disent clairement, a-t-il précisé, que «le territoire du Sahara occidental occupé attend l'organisation d'un référendum d'autodétermination et la protection du peuple sahraoui est sous l'égide de l'ONU». La délégation sahraouie des îles Canaries a dans un communiqué considéré cet acte «comme un acte de pillage criminel et illégal de cette richesse tout comme la pêche et l'agriculture». Elle a en outre demandé à l'entreprise espagnole de «renoncer à cette activité comme l'ont fait de nombreuses entreprises européennes dans le cadre du respect du droit international».

Kamel L./APS

Tunisie Un terroriste «dangereux» tué par l'armée

UN TERRORISTE «dangereux» a été tué dans la nuit de mercredi à jeudi lors d'une opération antiterroriste menée par l'armée dans le centre-ouest de la Tunisie, a indiqué jeudi le ministère de la Défense. Des unités de l'armée ont «repéré» dans la zone militaire fermée du mont Mghilla des mouvements d'«éléments terroristes» avant que des forces militaires spéciales réussissent à tuer «l'un des plus dangereux dirigeants terroristes en Tunisie», a précisé le ministère dans un communiqué cité par l'agence de presse TAP. Identifié comme «Seifeddine Jameli alias Abou al-Qaaqaa, il appartient à l'organisation terroriste Jund al-Khilafa («soldats du califat», en arabe)», alliée au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), selon la même source. «Des armes, des munitions et du matériel militaire ont été saisis lors de cette opération qui était toujours en cours», a ajouté le ministère. Les forces de sécurité et l'armée tunisiennes traquent depuis 2012 des groupes terroristes armés retranchés dans les zones montagneuses du pays, notamment au mont Chaambi, dans la région de Kasserine (centre-ouest). R.M.



Crash de l'avion EgyptAir

Un membre humain, des sièges et valises parmi les débris retrouvés

■ Le ministre grec de la Défense, Panos Kammenos, a affirmé vendredi que les premiers débris retrouvés de l'avion d'EgyptAir Paris-Le Caire sont un "membre humain, deux sièges et une ou plusieurs valises".

Par Ali O.

Dans une brève conférence de presse, le ministre a précisé que ces informations lui avaient été fournies par les autorités égyptiennes, qui coordonnent les recherches autour du point de chute présumé de l'avion, disparu jeudi avec 66 personnes à bord entre l'île de Crète et les côtes égyptiennes. L'armée égyptienne avait annoncé plus tôt dans la matinée mais sans donner de détails la découverte de débris de l'avion et d'effets personnels des passagers du vol MS804, «à 290 km au nord d'Alexandrie». Les débris ont été retrouvés «un peu plus au sud» du point de chute présumé de l'avion, estimé par les autorités grecques à 130 milles de l'île de Karpathos, a précisé M. Kammenos. «Les recherches continuent, il semblerait que des avions alliés ont localisé d'autres débris dans une autre zone mais il n'y a aucune confirmation officielle qu'il s'agisse de débris de l'avion concerné», a-t-il ajouté. Les autorités égyptiennes avaient déjà annoncé jeudi la découverte des premiers débris du vol, mais s'étaient ensuite rétractées, tandis que le Comité

grec de sécurité aérienne précisait que les objets découverts en mer ne provenaient pas de l'avion disparu.

La Grande Bretagne propose son assistance à l'Egypte

La Grande-Bretagne a proposé son assistance à l'Egypte après la disparition jeudi d'un avion (vol MS804) de la compagnie aérienne EgyptAir, a indiqué vendredi, le ministère britannique des Affaires étrangères dans un communiqué. Le ministre des Affaires étrangères, Philip Hammond a déclaré que son pays soutient l'Egypte dans cette épreuve et a fait savoir qu'un citoyen britannique était à bord de l'avion disparu. Il a expliqué que Londres a proposé son aide aux autorités égyptiennes dans leurs efforts de recherche et de sauvetage, mais que «jusqu'à présent», le Royaume Uni n'avait pas reçu de demandes d'aide. Le ministère britannique des Affaires étrangères a précisé qu'il était «en contact permanent avec les autorités égyptiennes et françaises», pour suivre l'évolution des recherches. 59 passagers et dix membres d'équipage



étaient à bord d'un Airbus A320 appartenant à la compagnie aérienne Egyptair qui a disparu des écrans radars alors qu'il se trouvait à 37.000 pieds d'altitude

sur l'espace aérien grec, jeudi à 02H45 heure du Caire (00H45 GMT). L'avion s'est abîmé en mer dans la nuit de mercredi à jeudi entre les îles du sud de la

Grèce et la côte nord de l'Egypte pour une raison qui reste encore inconnue.

A. O.



Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui minimisaient la portée des multiples victoires de Donald Trump durant les élections primaires américaines, car il n'aurait aucune chance contre Hillary Clinton à l'élection présidentielle de novembre prochain, devraient commencer, au vu des derniers sondages, à réviser leur jugements. En effet, l'écart s'est resserré entre la candidate Démocrate et le candidat Républicain depuis que ce dernier semble assuré de remporter l'investiture de son parti pour la course à la présidentielle américaine, selon une étude d'opinions publiée hier. D'après ce sondage 47% des votants enregistrés soutiendraient Hillary Clinton et 41% Donald Trump. Le mois dernier, l'ancienne secrétaire d'État avait une avance de dix points sur son rival dans un sondage commandé par CBS News. Le dernier sondage donne Bernie Sanders, rival de l'ancienne secrétaire d'État dans la course pour l'investiture Démocrate, en meilleure posture vis-à-vis de Donald Trump, avec 51% des suffrages contre 38% pour le milliardaire en cas de duel. Ce sondage a été réalisé par téléphone auprès de 1 300 adultes et a une marge d'erreur de 3%, selon le «New York Times». Même si Bernie Sanders, sénateur du Vermont, est largement devancé par Hillary Clinton dans la course à l'investiture présidentielle, il continue d'ignorer les appels à son retrait. Mais Clinton semble certaine de pouvoir atteindre la majorité de 2 383 délégués requise pour l'investiture présidentielle du parti Démocrate lors des primaires du 7 juin, car elle en a actuellement 2 295. Quant à Donald Trump, il a la quasi-certitude d'être le candidat Républicain à la Maison-Blanche depuis que le dernier de ses concurrents a abandonné la course au début du mois, et semble avoir réuni le nombre de délégués nécessaire pour sortir définitivement vainqueur de la convention d'investiture du parti conservateur qui doit se tenir en juillet prochain. Ainsi, Clinton est loin d'être au bout de ses peines que cela soit au sein de son propre parti ou contre celui qui sera certainement son adversaire en novembre de cette année. Au moins, elle aura la satisfaction cette fois-ci d'être, à moins d'une surprise monumentale, contrairement à 2008 où elle avait été devancée par Barack Obama, d'être la candidate officielle du parti Démocrate. Reste à savoir si cela sera suffisant pour lui garantir la victoire alors que contre toute attente Trump continue de gagner en popularité.

F. M.

Philippines

Un maire met à prix la tête des criminels

Le nouveau maire d'une grande ville des Philippines a annoncé hier qu'il proposerait une prime aux policiers qui tueraient les criminels, ce qui fait craindre aux défenseurs des droits de l'Homme des assassinats extrajudiciaires sous le règne du président élu Rodrigo Duterte.

Tomas Osmena, qui prendra ses fonctions le 30 juin comme premier magistrat de Cebu, grande ville du centre de l'archipel, a déclaré qu'il offrirait 50.000 pesos (950 euros) à tout policier pour tout meurtre de criminel et 5.000 pesos pour chaque criminel blessé. «Si vous abattez un criminel dans l'exercice de vos fonctions (vous serez récompensés), aucune question ne sera posée. Je suis là pour aider la police, pas pour la poursuivre», a déclaré M. Osmena à l'AFP par téléphone.

«C'est mon but: faire peur aux criminels. S'ils veulent commettre des crimes, ils seront en guerre avec moi. Je ferai en sorte qu'il y ait des victimes».

Comme on lui demandait si le fait d'offrir des primes n'était pas de nature à encourager les lynchages, il a répondu: «je ne vais pas réprimer les justiciers».

Ces déclarations semblent aller dans le droit fil de la campagne controversée et sécuritaire

de Rodrigo Duterte, qui lui a permis de remporter le 9 mai une victoire écrasante à la présidentielle.

Il a promis d'éradiquer la criminalité en six mois en donnant carte blanche aux forces de sécurité pour tirer pour tuer.

Il a affirmé que 100 000 personnes seraient tuées durant cette campagne de répression et que tant de cadavres seraient jetés dans la baie de Manille que les poissons allaient engraisser.

M. Duterte a annoncé le rétablissement de la peine de mort et promis de faire table rase des droits de l'Homme. M. Osmena a expliqué, quand on lui demandait s'il suivait l'exemple du président élu, qu'il n'était «pas encouragé» par ce dernier. «Mais je crois qu'il mène la bonne politique». Le futur maire a déjà octroyé 20 000 pesos de récompense cette semaine à un policier de Cebu qui a blessé deux voleurs lors d'échanges de tirs, selon un porte-parole de la police de la ville. Un porte-parole de M. Duterte, Salvador Panelo, a démenti que le nouveau président ait encouragé les primes ou les assassinats extrajudiciaires.

«Peut-être que le maire Osmena plaisante simplement, avec un nouveau gadget pour se rendre populaire. Chacun fait ce qu'il veut».

Rodrigo Duterte est accusé d'avoir mis en place à Davao, la grande ville du sud où il est maire de longue date, des escadrons de la mort soupçonnés d'avoir tué plus de 1 000 personnes.

Pour les défenseurs des droits de l'Homme, il semble que leurs craintes soient en train de devenir réalité: les autorités locales sont encouragées à faire fi de l'État de droit. «Le maire et désormais président élu Duterte encourage d'autres responsables locaux à étudier des mesures extraordinaires», a dit à l'AFP Chito Gascon, chef de la commission gouvernementale des droits de l'Homme.

Il en veut pour preuve un autre cas, celui du maire d'une ville proche de Manille qui a forcé cette semaine sept suspects, dont trois enfants, à marcher dans les rues avec des pancartes proclamant: «je suis un dealer, ne me suivez pas». Le directeur adjoint de Human Rights Watch pour l'Asie, Phelim Kline, s'est également dit préoccupé par la campagne outrancière de Duterte. Cette rhétorique accréditée de manière dangereuse une perception répandue aux Philippines, que seuls des approches de «durs» peuvent remédier au problème de la criminalité.

S. A.



Un plaidoyer sur fond de pamphlet dédié à la cause palestinienne

«El ghorabae la yachrabouna el kahwa» présenté au TNA

La générale de la pièce de théâtre «El ghorabae la yachrabouna el kahwa» (Les étrangers ne prennent pas de café), un plaidoyer sur fond de pamphlet dédié à la cause palestinienne, a été présentée jeudi à Alger devant un public recueilli.

Par Abla Selles

Adapté et mis en scène par l'universitaire et critique de théâtre Makhrouf Boukrouh sur un texte du dramaturge égyptien Mahmoud Diab (1932-1983), le spectacle a livré «une radiographie» de la situation actuelle en Palestine occupée.

Présentée durant près de 50 mn à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la pièce, puisant ses traits entre tragédie, théâtre symbolique et comédie noire, traite avec pragmatisme le rapport disproportionné oppresseur-opprimé.

Moquerie sarcastique dans le ton et l'attitude, le spectacle raconte l'histoire de Tayeb, brillamment campé par Abdenour Issad, occupant une maison, héritage de ses aïeux, qui reçoit la visite inopinée d'un étranger et son acolyte, venus lui

confisquer son passé et spolier son bien. Les deux intrus de l'histoire et dans l'Histoire, incarnés par Khaled Gherbi et Kamel Djaib, refusaient l'hospitalité du propriétaire des lieux qui les invitait naïvement à siroter un café avec lui, affichant une passivité inquiétante à leur égard.

Tayeb saisit les intentions malveillantes des deux étrangers au moment où ces derniers occupèrent sa maison et déchirèrent tout document établissant formellement son passé d'autochtone et son appartenance à la mère patrie.

Le reste de l'histoire sera livré à la mémoire, indélébile, perçue par Tayeb comme unique salut pour rétablir la vérité.

Le spectacle, également à dimension symbolique, a usé de métaphores et de dialogues allusifs dans un microcosme social illustrant une réalité amère dédiée aux réfugiés palestiniens, injustement dépossédés de



Ph. DR

leurs terres. La scénographie, grande réussite de ce spectacle, signée Abderrahmane Zaboubi, a été servie par un décor intelligemment conçu, avec deux longs pantalons (rideaux) vert et noir séparés par un drap blanc coiffé d'un petit triangle rouge, le tout représentant une façade de maison aux couleurs de l'emblème palestinien.

Au milieu de la cour intérieure de la maison, un tronc d'arbre bien enraciné, au diamètre large, servant de bureau et suggérant le passé ancestral de Tayeb.

Des images et des vidéos projetées sur le grand drap blanc – qui a fait office d'écran –

du drapeau palestinien ont alterné la trame de la pièce, montrant les «Ksours» de l'Andalousie, berceau de la civilisation musulmane en Europe, puis finissant en terre de Palestine suivie d'une vidéo de réfugiés quittant leur territoire.

«Nous ne devons pas perdre la Palestine comme on a perdu l'Andalousie», a réagi Nouredine Boukrouh à sa propre conception qui a été «des plus concluantes», de l'avis des connaisseurs présents dans la salle.

Madjid Mansouri, à l'origine des projections et des extraits de chansons qui ont mis en valeur

le patrimoine palestinien, a su ponctuer les différents moments de la trame.

Par un jeu qui, par moments, a puisé sa force dans le registre grotesque, les comédiens ont évolué dans un théâtre de situations au rythme soutenu, portant un texte d'une exigence majeure que Makhrouf Boukrouh a su traiter avec réalisme et conviction.

«J'avais accueilli cette révolte de la même façon qu'une oreille musicienne reconnaît la note juste», a écrit le metteur en scène sur la fiche de présentation, citant un extrait de l'ouvrage de Jean Genet (1910-1986) «Un captif amoureux», dédié à la cause palestinienne et publié l'année de son décès à titre posthume.

Le public, saisi par la force du spectacle dans sa forme et son contenu, a longtemps applaudi les comédiens.

Produit par la Coopérative culturelle «El Boudhour Lii'lntadj» d'Oran, présidée par le comédien chevronné Mohamed Adar, le spectacle «El ghorabae la yachrabouna el kahwa» attend d'entamer une tournée à travers plusieurs villes d'Algérie.

A.S

Littérature

Une distinction pour perpétuer la mémoire du regretté Bakhti Benaouda

Le club «Wahiou el mouthakafine» (esprit des intellectuels) de l'association culturelle «El Fadl» d'Oran a créé une «Médaille Bakhti-Benaouda» pour perpétuer la mémoire de ce regretté homme de la culture en signe de reconnaissance à ses contributions, a annoncé, mercredi à Oran, le président du club.

En marge d'une conférence littéraire sur «la modernité et visions globales», organisée au siège du quotidien «El Djoumhouria» à l'occasion de la commémoration du 21^e anniversaire de l'assassinat de Bakhti Benaouda le 22 mai 1995 par les hordes terroristes, Abbès Benmassoud a signalé que cette médaille décernée ce mercredi à la famille du défunt sera consacrée chaque année aux jeunes innovateurs et intellectuels qui ont émergé sur la scène culturelle.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté des intellectuels, des universitaires et des journalistes, a été marquée par des témoignages évoquant les qualités humaines et professionnelles du défunt Bakhti Benaouda.

Le directeur général du quotidien «El Djoumhouria», Bouziane Benachour, a qualifié le regretté qui exerçait comme journaliste dans ce journal avant de rallier la maison de la culture comme «projet» en matière d'écriture et de traduction.

Dans ce même ordre d'idées, l'universitaire Abderrahmane Zaoui a évoqué que le défunt fut l'un des fondateurs du département de traduction à l'université d'Oran, soulignant qu'il demeure «une flamme qui ne s'éteindra jamais». Le défunt Bakhti avait organisé le premier colloque sur la traduc-

tion et la différence en 1995. Il était très actif dans l'animation de débats universitaires regroupant l'élite intellectuelle, a-t-il rappelé. Bakhti Benaouda a aussi enrichi des revues par des articles littéraires sur la modernité, la critique et l'expression du texte, a enchaîné le président de l'association «Ahabab El Djoumhouria», Mohamed Souali, ajoutant que «le défunt avec ses riches idées pensait à l'après-modernité et fut un projet culturel par excellence qui aimait voir l'Algérie heureuse».

Organisée par l'association culturelle «El Fadhl» et la maison et la direction de la culture, cette rencontre a donné lieu à des communications sur la modernité et à des lectures poétiques de la poétesse Oum Siham.

F.H.

Festival du cinéma africain de Tarifa (Espagne)

Trois films algériens en compétition

Trois films algériens seront en compétition au 13^e Festival du cinéma africain de Tarifa (Fcat), prévu du 26 mai au 4 juin dans cette ville du sud de l'Espagne, ont indiqué les organisateurs.

Le long métrage «Madame courage» (2015) de Merzak Allouache et le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point, 2015) de Hassen Ferhani sont sélectionnés aux côtés de onze autres films africains dans la catégorie «Hypermétropole».

Le court métrage «Lmuja» (2015) d'Omar Belkacemi est, quant à lui, en compétition dans la seconde section du festival, intitulée «En Bref» et comptant 24 courts métrages.

Parallèlement à la compétition, cinq œuvres cinématographiques africaines, dont le documentaire «Festival panafricain d'Alger» (1969) du réalisateur français William Klein seront présentées dans la section «Afroscope», en plus des projections en plein air et des rencontres dédiées au cinéma africain. Un total de 76 œuvres cinéma-

graphiques en provenance de 26 pays d'Afrique seront projetées lors de ce festival qui revient dans sa ville d'origine après quatre éditions tenues à Cordoue.

La programme de cette 13^e édition sera, par ailleurs, présenté simultanément dans la ville de Tanger, au nord du Maroc.

Créé en 2004 par une association espagnole, le Fcat œuvre à la promotion de la culture africaine à travers le 7^e art, selon ses organisateurs.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

Galerie Seen Art

Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Marché Volta (Alger)

Jusqu'au 21 mai :

Exposition «Participation générale 3» avec la participation de 23 artistes dont Fella Tamzali, Maya Bencheikh El-Feggoun, Mourad Krinah, Yasser Ameur, El Panchow et Youcef Krache.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger

(Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle.

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Le nouveau sélectionneur sera connu après le mois de ramadhan

Qui pour succéder à Gourcuff ?

■ C'est l'entraîneur adjoint Nabil Neghiz, assisté de Yaziz Mansouri, qui assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau sélectionneur.

Par Racim L.

Le recrutement du futur sélectionneur national qui succédera au Français Christian Gourcuff n'interviendra qu'après le mois de ramadhan et cela pour des raisons de large prospection, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection algérienne est sans sélectionneur en chef depuis la séparation à l'amiable avec le technicien français Christian Gourcuff, au lendemain de la double confrontation des Verts contre l'Ethiopie (7-1, 3-3) début avril dernier pour le compte des éliminatoires de la CAN-2017. C'est l'entraîneur adjoint Nabil Neghiz, assisté de Yaziz Mansouri, qui assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau sélectionneur.

D'autre part, l'équipe nationale A entamera un stage de préparation dès aujourd'hui samedi au Centre technique national de la FAF en prévision du match l'opposant à son homologue du Seychelles le 2 juin à Victoria pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN 2017.

Le déplacement aux Seychelles est programmé pour le 28 mai prochain à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie. En prévision de cette rencontre, Neghiz a retenu 23 joueurs dont deux nouveaux : le défenseur Abdelghani Demmou (MC Alger)



et le milieu de terrain Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey). Les Verts, qui dominent le grou-

pe J avec 10 points, auront besoin d'un nul pour valider leur billet pour la CAN qu'organiser

le Gabon en début de l'année 2017. L'Ethiopie est deuxième avec 5 points suivie par les

Seychelles et Lesotho avec respectivement 4 et 3 unités.

R. L.

Commission de discipline de la LFP

Le président du CRB Ain Fekroun auditionné

Le président du CRB Ain Fekroun a été entendu par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) dans le cadre de l'affaire des matchs CRBAF-ASK et USC-JSMB, disputés le 6 mai pour le compte de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a indiqué jeudi la LFP. Selon la même source, les auditions se poursuivront avec les autres responsables des clubs à partir de demain 22 mai. L'instance chargée de la gestion de la compétition avait annoncé le 16 mai que les présidents des clubs du CRB Ain Fekroun, de l'AS Khroub et de la JSM Béjaïa seront auditionnés.

Le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahy, a été entendu lundi passé par la commission de discipline de la LFP, précise la même source, soulignant que «le dossier reste ouvert pour complément d'informations». Yahy, dans ses récentes déclarations à la presse, a accusé ouvertement le CRBAF et l'ASK d'arranger le résultat de leur match disputé sur le terrain du premier. L'USC, tenue en échec à domicile par la JSM Béjaïa (1-1), allait être sauvée de la relégation, n'était-ce la victoire des Khroubis à Ain Fekroun (1-0) suite à un but inscrit à la dernière minute du temps additionnel. La partie a connu un arrêt de jeu

de plus de 20 minutes après l'envahissement du terrain par des supporters avant que l'arbitre ne décide de reprendre les débats. Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, a déclaré samedi soir à

la Télévision nationale qu'il s'attendait à de lourdes sanctions qui vont être prononcées dans cette affaire.

R. S.

Tournoi international de tennis «Futures 2» d'Alger

Qualification des favoris aux demi-finales

LE FRANÇAIS Doumbia Sadio, tête de série N°1 du tournoi international «Futures 2» de tennis, s'est qualifié jeudi à Alger aux demi-finales après l'abandon de son compatriote Muller Alexandre au premier set. Doumbia sera opposé en demi-finale à l'Espagnol Velilla Mertinez, tête de série N°4, qui s'est imposé en quarts de finale face au Vénézuélien Munoz-Abreu Jordi en deux sets (7-5, 6-4). L'autre demi-finale du tableau simple «messieurs» mettra aux prises deux Français, Jacques Gregorie, tombeur de son compatriote Reboul Fabien 6-2, 6-2), à Joncours Ronan, vainqueur de l'Espagnol Pol Toledo Bague en deux sets à un (6-3) (1-6) et (6-1). Les demi-finales simples messieurs auront lieu vendredi à partir de 9h00 au tennis club des Palmiers d'Alger, alors que la finale du double débutera à 11h00 le même jour.

K. T.

Championnat national de karaté do et de judo inter-services de police

Domination de l'équipe d'Oran

Le championnat national de karaté do et de judo inter-services de police 2015-2016, qui a pris fin jeudi à la salle omnisports «Abdellah-Benmansour» de Tlemcen, a été marqué par une domination de l'équipe d'Oran en karaté do. La région d'Oran a remporté la première place chez les messieurs et dames devant celles de Blida et Constantine. En judo dames, la région de Constantine

s'est adjugée la première place, suivie de celles d'Oran et de Blida en 2^e et 3^e places respectivement. La compétition a été d'un niveau acceptable, selon le lieutenant Belarbi Meliani, responsable technique de cette manifestation organisée sous le patronage du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel. La cérémonie de remise de récompenses aux vainqueurs a

été présidée par l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police Ouahrani Mohamed, en présence du chef de sûreté de wilaya de Tlemcen, Salah Makhoulouf, et des autorités locales. Ce championnat de trois jours, organisé par la direction de la santé, de l'action sociale et des sports relevant de la DGSN, a regroupé 130 athlètes dont 40 dames représentant six régions.

Organisé à M'sila

Un tournoi de rugby pour les écoles primaires

UN TOURNOI destiné à promouvoir la pratique du rugby a été organisé jeudi au stade la ville de M'sila par Nadi chabab M'sila de rugby au profit des scolarisés de quatre écoles primaires du chef-lieu de wilaya. Un jeune public nombreux a suivi cette démonstration d'ini-

tiation à la pratique de ce sport peu connu en Algérie. L'objectif de l'initiative sanctionnée par la remise de cadeaux aux vainqueurs est d'élargir la pratique de ce sport dans les milieux scolaires qui représentent un réservoir pour tous les sports, a indiqué le président du club organi-

sateur, Ferhat Saïd. Créé depuis cinq ans, Nadi chabab M'sila de rugby encadre 60 pratiquants de la catégorie des cadets qui participeront prochainement à un stage en Tunisie qui leur permettra de se mesurer avec d'autres jeunes rugbymen, a assuré Ferhat Saïd.

R. S.

Mila

Cinq nouveaux stades de proximité en pelouse synthétique

CINQ nouveaux stades de proximité de football situés dans des quartiers populaires ont été inaugurés jeudi à Mila, en marge de la célébration de la journée nationale de l'étudiant (19 mai), a-t-on constaté. Ces stades, réalisés dans les quartiers de Sidi Sghir, Boukarche, le lotissement Boulmerka et d'El kharba dans la ville de Mila, sont destinés aux jeunes pour la pratique du sport le plus populaire et d'alléger la pression sur le stade communal, a expliqué le wali de Mila, Madani Fouatif Abderrahmane lors de l'inauguration de ces infrastructures. Cinq autres stades similaires ont été inaugurés en début du mois de mai, a rappelé à cette occasion le même responsable. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelkrim Boutemine, a souligné que la réalisation des stades inaugurés jeudi et mis à la disposition des jeunes, ont coûté trente millions de dinars (six millions de dinars pour chaque stade). La wilaya de Mila a bénéficié de plus de 70 stades de proximité répartis sur plusieurs communes, a rappelé le responsable du secteur.

H. I.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

Les usagers pourraient emprunter un tronçon de 52 km dès le 20 août

LES USAGERS de la route pourraient emprunter dès le mois d'août prochain la nouvelle pénétrante autoroutière de Béjaïa, ou du moins une partie. L'annonce qui a été faite il y a deux mois environ par le wali Ouled Salah Zitouni commence à se confirmer. Les usagers pourraient contourner de nombreuses agglomérations où des bouchons se forment quotidiennement comme Raffour, Tazmalt, Chorfa, Allaghane, Akbou, Ouzellaguene, etc. Ainsi, les travaux de ce projet très attendu par les populations et les usagers en général avancent à un rythme très intense et les équipes en charge des gros ouvrages travaillent de manière ininterrompue, soit en H24. Ce qui laisse penser que la date du 20 août arrêtée antérieurement pour la livraison des 52 km sera maintenue. C'est en tout cas ce qui ressort de la visite effectuée sur le terrain par le chef de l'exécutif mercredi dernier. D'ailleurs, pas moins de 20 km de cette pénétrante sont déjà bitumés, avons-nous appris suite à la visite de Ouled Salah Zitouni sur le terrain. Le tronçon qui sera inauguré est situé entre d'Ahnif (Bouira) depuis l'autoroute Est-Ouest jusqu'à Akhnak (commune de Seddouk-Béjaïa), tandis que la totalité du projet sera livrée, selon les prévisions des autorités concernées, le 1^{er} novembre 2016, a-t-on annoncé encore. La deuxième tranche reliant le port de Béjaïa à Seddouk devrait être réceptionnée en novembre. Le wali de Béjaïa a été saisi par les responsables des entreprises en charge du projet lors de sa sortie notamment par ceux de CRCC sur le paiement de leurs dus depuis de longs mois et sur le manque de matériaux, surtout les agrégats au niveau de la carrière de Bordj Bou-Arréridj du fait du manque d'explosifs. A ce sujet, le wali a demandé aux res-

ponsables de l'entreprise de lui soumettre la totalité de leurs besoins en agrégats afin d'intervenir pour régler ce problème qui pourrait freiner sérieusement l'avancement des travaux et compromettre la réception du projet dans les délais requis. Il en est ainsi de certains problèmes, dont la réinhumation des ossements d'un chahid au cimetière des martyrs à Ait R'zine, dont la tombe se trouve sur le tracé de l'autoroute, le passage d'un réseau d'assainissement à Boudjellil avant l'avancement des travaux. Il y a lieu de rappeler que la pénétrante, d'une longueur de 100 km, comprend huit échangeurs séparés d'environ 30 kilomètres, un long tunnel à Sidi-Aïch et 71 ouvrages d'art (ponts et viaducs). Le lancement officiel des travaux a eu lieu en avril 2013 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le projet a été confié au groupeement d'entreprises sino-algérien CCRC-SAPTA qui emploient 1 700 Chinois et 3 000 Algériens. Le projet a fait face à de nombreuses oppositions de la part des expropriés dans 16 communes. Ces derniers ont contesté les montants du dédommagement considérés dérisoires avant qu'ils soient revus à la hausse. Certains expropriés continuent à contester toujours le montant des indemnités, l'estimant insuffisant.

Pour rappel, quelque 13 milliards de dinars ont été débloqués par le Trésor public pour indemniser environ 4 000 propriétaires expropriés. Le projet a connu également un retard à cause du déplacement des réseaux implantés sur le tracé, dont des lignes électriques de haute, moyenne et basse tensions, des réseaux téléphoniques, d'assainissements, d'AEP, conduites de gaz, etc.

H. Cherfa

Matches vendus

Ouverture d'enquêtes par la FAF



LE BUREAU exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni jeudi, a indiqué avoir ordonné «l'ouverture d'enquêtes sur certaines rencontres entachées de faits douteux». «En cas de confirmation, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de toute partie impliquée dans une affaire d'arrangement ou tentative d'arrangement de match», a prévenu la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Des accusations d'arrangement ou tentatives d'arrangement de matchs ont fait surface en cette fin de saison, à l'image des affaires des rencontres USM Annaba-US Biskra (Div. amateur/Gr. Est) et CRB Ain Fekroun-AS Khroub (Ligue 2).

R. S.

France La mobilisation se poursuit contre la loi Travail



Louvis

Djalou@hotmail.com

Mosquées et écoles coraniques

Les imams et leurs auxiliaires interdits de pratiquer la roqia

■ Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé, jeudi à Alger, que les imams et leurs auxiliaires sont interdits de pratiquer la roqia dans les mosquées et écoles coraniques, soulignant qu'il ne s'agit nullement «d'une profession» et qu'elle «ne sera pas homologuée».

Par Hami H.

M. Aissa qui répondait à une question du membre de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Eddaoui, sur le

recours croissant de larges franges de la société au traitement par la roqia, a indiqué que son département «interdit fermement aux imams de pratiquer la roqia dans les mosquées et écoles coraniques», admettant

toutefois que «cette pratique gagne de plus en plus de terrain au sein de la société algérienne, voire la société arabo-musulmane». Il a rappelé le communiqué publié par le ministère à ce sujet en 2003 et renouvelé en 2015, définissant «la roqia et les conditions de celui qui la pratique» et précisant qu'«elle n'est pas une profession et ne pourrait jamais l'être». M. Aissa a rappelé également la campagne de sensibilisation qui a suivi la publication de ce communiqué notamment à travers les médias pour sensibiliser la société. A une question sur une fetwa autorisant l'étourdissement par électrocution des bêtes avant l'abattage, M. Aissa a indiqué que le Conseil scientifique installé par le ministère en 2014, avait dit son mot sur ce sujet lors de sa première session tenue à Ghardaïa, et ce, à la demande du ministère de l'Agriculture, ajoutant que le ministère avait respecté cet avis et le dossier a été clos. Le ministre a indiqué que les membres de la Commission de la fetwa avaient été renouvelés, ajoutant que la commission présidée par Tahar Ait Aldjat est composée de cadres du ministère. D'autres instances de fetwa sont également réparties à travers les wilayas pour répondre aux doléances des citoyens, a-t-il encore ajouté.

H. H.

Wilaya de Bouira

Un autre terroriste abattu par les forces de l'ANP

UN AUTRE terroriste a été abattu jeudi dans la poursuite de l'opération de ratissage menée par les forces de l'Armée nationale populaire près de la forêt Errich dans la commune d'Ain Turk, wilaya de Bouira, portant le bilan de cette opération à deux terroristes éliminés et un autre capturé, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite de l'opération de ratissage menée par les forces de l'ANP près de la forêt Errich dans la commune d'Ain Turk, wilaya de Bouira, un détachement a abattu un autre terroriste le 19 mai 2016, ce qui porte le bilan de cette opération à l'élimination de deux terroristes et la capture d'un autre», relève la même source. A Tizi-ouzou, un détachement de l'ANP a découvert et détruit un abri pour terroristes et sept bombes de confection artisanale. Par ailleurs, des

unités des gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de plus de 40 593 litres de carburant et saisi huit véhicules utilisés dans la contrebande à Souk Ahras, Tébessa et El-Tarf. De même, des unités des gardes-frontières de Tlemcen ont mis en échec des tentatives de contrebande de plus de 2 260 boîtes de cigarettes, alors qu'à Tiaret des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un contrebandier et saisi 295 bouteilles de différentes boissons. A Biska, les éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé cinq narcotrafiquants et saisi un véhicule utilitaire, un camion et un kilogramme de kif traité. A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements ont saisi trois véhicules tout-terrain, 400 litres de carburant et 6 576 bouteilles de différentes boissons.

Hani Y.